

Entrer en école vétérinaire directement après le Bac, c'est possible

A la rentrée de septembre 2021, les quatre Ecoles Nationales Vétérinaires (ENV) de France accueillent quelques 700 nouveaux étudiants, dont 160 recrutés sur concours directement après le bac (soit 40 étudiants par école).

Pourquoi ce recrutement ? Ce nouveau recrutement permettra tout d'abord de raccourcir la durée moyenne des études qui sont actuellement d'environ huit ans. Dans la plupart des pays européens, le cursus pour devenir vétérinaire dure de cinq à six ans. Les élèves qui seront admis Post-bac s'engageront ainsi pour une durée de « seulement » six années.

Il permettra aussi d'augmenter le nombre de vétérinaires formés pour la pratique rurale et devrait aussi permettre d'assurer une meilleure diversification sociale et territoriale des étudiants. Cette réforme s'inscrit dans la volonté du gouvernement de favoriser l'ouverture sociale et diversifier le recrutement des grandes écoles.

Pour qui ? Ce concours post-baccalauréat est ouvert aux élèves de classe terminale, scolarisés en France ou à l'étranger, préparant pour la première fois un baccalauréat de la filière générale. Les personnes ayant obtenu le bac antérieurement ne sont pas éligibles. De même, les candidats inscrits en filière technologique ou préparant le Diplôme d'Accès aux

Etudes Universitaires ne pourront pas postuler.

L'admission définitive par la voie post-bac est subordonnée à l'obtention du baccalauréat général ou du diplôme étranger reconnu équivalent.

Comment s'inscrire ? Pour se porter candidats, les lycéens devront inscrire, à partir du 21 janvier 2021, les quatre Ecoles Nationales Vétérinaires parmi leurs vœux sur Parcoursup pour passer le concours d'admission. S'agissant d'un concours commun aux quatre écoles, il comptera pour un seul vœu.

La confirmation dans Parcoursup d'un vœu « Ecoles nationales vétérinaires » ne pourra s'effectuer qu'après avoir répondu en ligne à un questionnaire général de pré-orientation et s'être acquitté des droits d'inscription.

Bien évidemment il sera possible, et même conseillé, d'exprimer en même temps un vœu pour l'admission en classe préparatoire aux grandes écoles (BCPST par exemple).

Comment se passe la sélection ?

- **Phase d'admissibilité :** les critères utilisés pour être admissible reposent principalement sur le niveau scolaire du lycéen. Les matières prises en compte sont : Français (notes du bac), Histoire/Géographie, LV1 et LV2, les notes des trois spécialités dont SVT (ou biologie/écologie), qui est la

seule spécialité fortement recommandée. Les autres spécialités recommandées sont Physique/Chimie et Mathématiques. Certains éléments de la fiche avenir seront également pris en compte, ainsi que l'avis du proviseur ou du directeur sur le niveau de la classe.

- **Phase d'admission :** Les épreuves d'admission concerneront 700 candidats. Elles se dérouleront sur cinq jours du lundi 26 au vendredi 30 avril 2021 sur le site de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (Maisons-Alfort). Chaque candidat ne sera convoqué que pour une demi-journée.

Ces épreuves consisteront en une succession de 7 ateliers de 10 minutes précises, qui porteront chacun sur un thème précis : expériences en relation avec la profession, perspectives d'avenir, approche du bien-être animal, dilemme éthique ou moral, interprétation de données, habileté manuelle, rapidité de calcul arithmétique.

Les entretiens sont destinés à évaluer notamment les capacités des candidats à structurer une argumentation, à mettre en place rapidement un raisonnement sur des questions liées à la santé et au bien-être animal dans divers



contextes économiques, sociaux et culturels et leur aptitude à la communication interpersonnelle. Une connaissance de la réalité des différents métiers offerts à la profession vétérinaire est la bienvenue.

Au final, les 160 candidats reçus seront classés et les premiers auront le choix de leur affectation parmi les quatre écoles : Alfort, Nantes, Lyon et Toulouse.

Attention crise sanitaire

Si la situation sanitaire l'impose, les oraux prévus à Maisons-Alfort seront remplacés par des entretiens en visioconférence. Les 7 ateliers de 10 minutes seront a priori conservés.

Les modalités précises seront alors annoncées au plus tard à la mi-Mars sur Parcoursup. Elles seront accompagnées de tutoriels vidéos et PDF précis décrivant le matériel nécessaire, l'outil logiciel utilisé, les étapes pour se connecter, pour faire vérifier son identité, pour montrer l'environnement autour de l'ordinateur etc.

PLUS D'INFOS :

<https://concours-veto-postbac/fr> - contact@concours-agro-veto.net